

Nom / Prénom

Numéro de candidat

Comptable spécialisé(e)

31 mars 2021

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Durée / Points

90 minutes / 90 points

Cette partie d'examen comprend 14 pages, page de garde incluse. Vérifiez le nombre de pages avant le début de l'épreuve.

Nous vous souhaitons plein succès.

Visa du 1^{er} expert

Visa du 2^e expert

Points

Indications pour tous les problèmes

- Respectez une présentation claire et soignée.
- La TVA est à prendre en considération uniquement lorsque l'indication, par exemple «TVA 7,7 % incluse» ou «comptabilisation selon la méthode au net», est mentionnée dans la consigne et que sa comptabilisation est nécessaire.
- Les comptes à disposition se trouvent sur l'extrait du plan comptable général PME annexé. Aucun autre compte ne pourra en principe être utilisé, exception faite lorsque dans la consigne un compte spécifique est proposé pour la comptabilisation de l'opération.
- Pour les conversions de cours de change, à condition que dans l'exercice concerné aucun cours ne soit donné, le tableau des cours de change figurant sur l'extrait du plan comptable général PME fera office de référence.
- Les écritures comptables devront contenir la désignation des comptes en toutes lettres, par exemple Banque / Caisse, et non en chiffres (numéro de compte). Pour les comptes d'impôt préalable TVA, veuillez ajouter le numéro du compte dans l'intitulé. Les indications correctes seront donc «1170 Impôt préalable TVA» et «1171 Impôt préalable TVA». Les abréviations de comptes sont autorisées pour autant qu'elles soient sans équivoque (par ex. Bq/Cré. L&P).
- Lorsque dans les consignes aucune indication n'est mentionnée, les comptes de stocks sont gérés comme des comptes sans mouvement (méthode de l'inventaire intermittent) et les factures doivent être comptabilisées (pas de comptabilité des postes ouverts).
- Le nombre de lignes requis pour la solution ne doit pas nécessairement être le même que le nombre de lignes proposé dans les grilles de solution (par exemple pour les écritures comptables).
- Les résultats intermédiaires et finaux seront arrondis aux 5 centimes.

Problème 1 – Écritures de journal et bouclage d'une entreprise individuelle

40,0 points

Situation de départ

L'entreprise individuelle **Roland Freud Teamevents** est spécialisée dans l'organisation et la réalisation d'événements de Team building (renforcement d'équipe). Outre le propriétaire de l'entreprise Roland Freud, l'entreprise emploie trois collaborateurs à plein temps. En cas de besoin, des collaborateurs externes, appelés freelancer, assument une part spéciale lors d'événements d'équipe, comme par exemple un conseil nutritionnel ou un cours de cuisine. Les collaborateurs externes sont des personnes indépendantes et non des salariés de l'entreprise individuelle.

Lors de la comptabilisation des diverses opérations commerciales des parties 1 et 2, veuillez observer les points suivants:

- La **TVA** doit, si nécessaire, être comptabilisée selon la **méthode au net** et calculée sur la base des **contre-prestations convenues** et décomptée selon la **méthode effective**.
- En complément au plan comptable PME annexé, les **comptes** suivants sont à disposition:
 - Stock de feux d'artifice
 - Consommation propre de feux d'artifice
 - Charges de feux d'artifice
 - Part privée aux charges de véhicules
 - Correction de l'impôt préalable TVA

Veuillez indiquer l'écriture comptable et le montant des opérations commerciales de l'entreprise individuelle **Roland Freud Teamevents** ci-dessous pour l'année 2020.

Partie 1: Diverses opérations commerciales de l'année 2020

1. Roland Freud Teamevents facture à son client CHF 1 723.20 (TVA 7.7 % incluse) pour l'organisation de l'évènement d'entreprise «Hornuss en Emmental».

Doit	Avoir	Montant CHF

2. La facture d'acompte du 1^{er} trimestre 2020 de la caisse de compensation pour les cotisations AVS/AI/APG, à la caisse d'allocations familiales et frais de gestion se monte à CHF 6 930.00; elle est payée par virement bancaire.

--	--	--

3. Des feux d'artifice destinés à divers événements d'entreprise sont achetés sur facture (à crédit) auprès d'un fabricant en Allemagne pour EUR 4 860.00.

Doit	Avoir	Montant CHF

4. Après déduction de 2 % d'escompte, le client règle la facture pour l'organisation de l'évènement d'entreprise «Hornuss en Emmental» au moyen d'un virement sur le compte bancaire de l'entreprise individuelle Roland Freud Teamevents (voir l'opération 1).

5. La facture de EUR 4 860.00, pour les feux d'artifice livrés, est réglée par virement bancaire après déduction de 2 % d'escompte (voir l'opération 3). Comptabilisez l'escompte, le virement bancaire et la différence de change.

6. L'ancien véhicule d'entreprise d'une valeur comptable de CHF 4 800.00 est échangé contre un nouveau au prix d'achat de CHF 30 156.00 (TVA 7.7 % incluse). La valeur de la reprise de l'ancien véhicule de CHF 6 462.00 (TVA 7.7 % incluse) est déduite du prix d'achat. La différence est virée par banque. L'ancien véhicule d'entreprise est amorti de manière directe. Comptabilisez la facture, le virement bancaire ainsi que le bénéfice comptable.

7. Roland Freud Teamevents verse à un collaborateur indépendant (Freelancer) une rémunération de CHF 500.00 (TVA 7.7 % incluse) en espèces pour avoir exécuté une activité de yoga du rire durant un séminaire de formation en entreprise.

Doit	Avoir	Montant CHF

8. À l'occasion d'une fête de familiale privée, le propriétaire Roland Freud prend dans le dépôt de l'entreprise des feux d'artifice pour une valeur de CHF 1 023.15 (TVA 7.7 % incluse).

Partie 2: Diverses opérations comptables pour le boucllement au 31.12.2020

1. La prime de CHF 1 127.00 pour l'assurance responsabilité civile d'entreprise 2021 a déjà été payée et comptabilisée fin novembre 2020. Comptabilisez la régularisation nécessaire.

--	--	--

2. La voiture d'entreprise avec une valeur comptable de CHF 28 000.00 doit être amortie de manière directe et dégressive au taux maximal autorisé fiscalement.

--	--	--

3. Le solde du compte «Charges de véhicules» avant la clôture se monte à CHF 16 300.00. 40 % des charges sont à considérer comme part privée.

4. Avant l'ajustement des stocks, le solde du compte «Stock de feux d'artifice» est de CHF 1 920.00. L'inventaire présente une valeur de CHF 2 400.00 le jour de la clôture. Dans le bilan 2020, le stock de feux d'artifice doit être sous-évalué du tiers fiscalement autorisé. Comptabilisez la correction du stock.

--	--	--

5. Pour un événement d'équipe qui aura lieu en janvier 2021 et qui sera facturé par la suite, des travaux de préparation ont déjà été produits jusqu'au bouclage annuel; ces coûts doivent être activés à hauteur de CHF 740.00. Il n'a pas été nécessaire de considérer ce genre de coûts lors de la clôture de l'exercice précédent. Comptabilisez la correction d'actifs au bilan.

Doit	Avoir	Montant CHF

6. La provision de CHF 5 000.00, constituée au cours de l'exercice 2019 et qui n'est plus nécessaire, doit être dissoute.

--	--	--

7. Tenir compte de l'intérêt couru pour le prêt de CHF 20 000.00 contracté en 2018 par l'entreprise individuelle Roland Freud Teamevents. Le taux d'intérêt est de 4 %. L'intérêt est à payer à la fin du mois de mars et à la fin du mois de septembre.

--	--	--

8. Le compte «Privé» affiche avant la clôture un excédent au crédit de CHF 478.00. Le compte doit être balancé (clôturé) de la manière habituelle pour les entreprises individuelles.

--	--	--

9. La perte de l'exercice de CHF 12 390.00 est débitée au compte Capital propre.

--	--	--

Problème 2 – Comptabilisation du relevé bancaire d'une entreprise individuelle

12,0 points

L'indépendant **Pierre Keller** est une entreprise de services qui emploie quatre personnes en plus de son propriétaire. Les factures des clients et des fournisseurs sont comptabilisées selon **la méthode des postes ouverts**. Le cas échéant, **la TVA** est calculée selon **la méthode au net** et d'après **la contre-prestation reçue**, ainsi que selon **la méthode effective**.

Comptabilisez dans le tableau de la page suivante les transactions commerciales figurant sur le relevé bancaire ci-dessous de la société individuelle **Pierre Keller**. Observez attentivement les informations supplémentaires sous les points ❶ à ❹.

Extrait de compte 01.12. – 31.12.2020					
Date	Texte de transaction	Débit	Crédit	Valeur	Solde
30.11.	Report du solde				5 129.60
03.12.	Retrait en espèces ❶	500.00		03.12.	4 629.60
07.12.	Formation continue Finance WBF ❷	820.00		07.12.	3 809.60
08.12.	ePage ❸	578.90		08.12.	3 230.70
15.12.	Coop Station Service ❹	69.10		15.12.	3 161.60
21.12.	Virement postal ❺		20 000.00	21.12.	23 161.60
22.12.	Paievements des salaires	21 390.40		22.12.	1 771.20
29.12.	Allianz Suisse ❻	1 186.00		29.12.	585.20
31.12.	Intérêts crédit 01.10. – 31.12. 0.25%		3.00	31.12.	588.20
31.12.	Impôt anticipé 35%	1.05		31.12.	587.15
31.12.	Frais	8.00		31.12.	579.15
31.12.	Solde au 31.12.2020				579.15

- ❶ Le propriétaire de l'entreprise Pierre Keller prélève de l'argent en espèces à des fins privées
- ❷ Frais de formation continue pour le personnel administratif, collaboratrice employée à plein temps
- ❸ Paiement de la facture de renouvellement du site internet de l'entreprise individuelle Pierre Keller
- ❹ Frais de carburant pour le véhicule d'entreprise
- ❺ Augmentation des fonds propres par le propriétaire Pierre Keller
- ❻ Prime d'assurance de la responsabilité civile véhicule pour la voiture de service

Ecritures des transactions commerciales du relevé bancaire:

Date	Doit	Avoir	Montant CHF
03.12.20			

Problème 3 – Diverses opérations commerciales d'une société anonyme

25,0 points

Situation de départ

L'entreprise de production **Merve Produits Naturels SA**, cotée en bourse, est spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène corporelle à base de plantes. La gamme actuelle de produits pour les soins du visage et du corps sera complétée dans les années à venir par des produits pour les soins capillaires.

Partie 1: Augmentation du capital-actions

1. Pour le financement de la nouvelle usine de production de produits de soins capillaires, le capital-actions actuel de CHF 4,8 millions, constitué exclusivement d'actions nominatives versées à 80 % d'une valeur nominale de CHF 500, sera doublé à CHF 9,6 millions. Comme le précédent, le nouveau capital-actions est composé d'actions nominatives libérées à 80 % d'une valeur nominale de CHF 500. L'agio sur les nouvelles actions est de 10 % et sera entièrement libéré en espèces.

Comptabilisez la souscription et la libération des actions. La partie non versée doit être enregistré dans le compte prévu par la loi. Utilisez le compte «Actionnaires».

Doit	Avoir	Montant CHF

2. Décidez en cochant la bonne case, au besoin avec l'aide du Code des Obligations, si les énoncés ci-dessous sont exacts (vrai) ou pas (faux).

Affirmations	vrai	faux
En cas d'émission d'actions exclusivement au porteur, un apport d'au moins 20 % ou 50 000 CHF de la valeur nominale du capital-actions inscrit au registre du commerce doivent être effectué sous forme d'apport.		
Les actionnaires peuvent libérer le capital-actions par des apports en nature jusqu'à un maximum de 50 % du capital-actions.		
En cas de libération en espèces, les actionnaires doivent déposer le capital-actions sur un compte bloqué ouvert auprès d'un établissement agréé par la loi sur les banques.		
La valeur nominale d'une action doit être d'au moins 1 centime.		

Partie 2: Clôture annuelle, principes de régularité et réserves latentes

Les comptes annuels 2020 de **Merve Produits Naturels SA**, présentés ci-dessous, ont été établis conformément au Code des Obligations.

Bilan (en CHF 1 000)	2020	2019
Actifs		
Liquidités	4 950	2 950
Créances résultant de livr. et prest.	4 205	5 460
Autres créances à court terme	1 110	1 340
Stocks	5 820	5 190
Comptes de régularisation actifs	2 430	2 280
Immobilisations financières	1 700	2 900
Immobilisations corporelles meubles	6 260	5 690
Immobilisations corporelles immeub.	4 200	4 900
Immobilisations incorporelles	240	350
Capital-actions non libéré	1 920	960
	32 835	32 020
Passifs		
Dettes à court terme rés. d'achats	4 160	4 340
Autres dettes à court terme	3 540	3 540
Comptes de régularisation passifs	2 890	3 030
Autres dettes à long terme	3 850	5 420
Provisions à long terme	5 600	5 560
Capital-actions	9 600	4 800
Réserve légale issue du capital	1 057	2 720
Réserve légale issue du bénéfice	503	190
Bénéfice reporté	31	0
Résultat de l'exercice	1 604	2 420
	32 835	32 020

Compte d'exploitation (en CHF 1 000)	2020	2019
Produits nets	33 543	36 011
Charges de matériel et marchandises	-10 310	-10 760
Charges de personnel	-11 630	-11 960
Autres charges d'exploitation	-8 340	-9 060
Amortissements	-1 340	-1 290
Charges financières	- 151	- 177
Produits financiers	19	22
Charges d'immeuble	- 132	- 129
Produits d'immeuble	147	150
Charges extraordinaires	- 1	- 2
Produits extraordinaires	3	5
Impôts directs	- 204	- 390
Résultat de l'exercice	1 604	2 420

1. Calculez l'EBITDA de Merve Produits Naturels SA pour l'exercice 2020.
2. Calculez l'EBIT de Merve Produits Naturels SA pour l'exercice 2020.
3. Les stocks sont sous-évalués d'un tiers dans les comptes annuels de 2019 et de 2020 présentés ci-dessus.
 - a. Calculez la variation des réserves latentes sur les Stocks. Indiquez également s'il s'agit d'une augmentation (+) ou d'une diminution (-) par rapport à l'année précédente.

Variation des réserves latentes:

- b. Déterminez les Charges de matériel et marchandises internes pour l'exercice 2020 en vous basant sur le calcul du point a. ci-dessus (se référer à la page précédente).

Charges de matériel et marchandises internes:

- c. Quel est dans la pratique le principe de régularité pour l'établissement des comptes qui consiste à sous-estimer les stocks de Merve Produits Naturels SA? Veuillez indiquer le terme technique approprié selon le Code des Obligations (voir CO art. 958c).

4. Décidez en cochant la bonne case, si l'énoncé ci-dessous, à propos des comptes annuels 2020 de Merve Produits Naturels SA, est exact (vrai) ou pas (faux) selon les principes de régularité pour l'établissement des comptes mentionnés dans le Code des Obligations. Votre choix doit être motivé en une ou deux phrases courtes.

Affirmation	vrai	faux
Dans tous les cas les comptes «Charges extraordinaires» et «Produits extraordinaires» doivent être présentés séparément dans le compte de résultat. La compensation des deux montants et l'inscription de la différence dans un nouveau compte «Résultat extraordinaire» est interdite.		

Justification:

Partie 3: Plan de répartition du bénéfice

Sur la base des comptes annuels 2020 de **Merve Produits Naturels SA** (voir page 10), le plan de répartition du bénéfice 2020 est présenté ci-dessous (montants arrondis à CHF 1 000). Les statuts ne contiennent aucune disposition particulière relative à la répartition du bénéfice.

Plan de répartition du bénéfice 2020

Résultat de l'exercice	1 604	
+ Bénéfice reporté	31	
= Bénéfice au bilan	1 635	
– 5% Dividende	- 480	
=	1 155	
– Tantièmes	- 500	
=	655	
– Superdividende	- 580	
– Réserve légale issue du bénéfice	- 58	- 638
= Nouveau bénéfice reporté	17	

Le plan de répartition du bénéfice 2020 ci-dessus ne respecte pas les dispositions du Code des Obligations sur deux points essentiels.

Nommez les deux erreurs par une courte phrase pour chacune. Notez qu'aucun point ne sera attribué pour les suites d'erreurs (par exemple, sous-total incorrect dû à un calcul erroné).

1^{ère} erreur:

2^{ème} erreur:

Problème 4 – Diverses opérations commerciales chez un commerçant

13,0 points

Situation de départ

La **Boutique de chaussures Silvia et Pierre Donzé Sàrl** propose des chaussures de qualité pour les femmes et les hommes avec des exigences de luxe. La gamme est complétée par des produits adaptés tels que des sacs à main, des ceintures et d'autres articles en cuir.

Veuillez observer les points suivants lors de la comptabilisation des opérations commerciales ci-après:

- Le **trafic des marchandises** est saisi selon la **méthode de l'inventaire permanent**.
- La **TVA** est comptabilisée au **brut** et calculée pour l'AFC selon la **contre-prestation convenue** et décomptée au **taux de la dette fiscale nette**. Le taux de la dette fiscale nette se monte à 2.0 %.

1. Pour la livraison de chaussures d'homme, le fabricant facture CHF 2 774.35 (TVA 7.7 % incluse).

Doit	Avoir	Montant CHF

2. Une cliente achète une paire de chaussure dame et paie CHF 274.00 (TVA 7.7 % incluse) en espèces. Le prix d'acquisition des chaussures est de CHF 165.00.

3. Au 30 juin 2020, les comptes Stock marchandises, Charges de marchandises et Ventes de marchandises affichent les mouvements totaux suivants (TVA 7.7 % chaque fois incluse):

Stock marchandises	Charges marchandises	Ventes marchandises
22 425	451 500 2 205	7 640 889 050

La tenue des comptes n'est pas demandée.

- a. Calculez la TVA due de la Boutique de chaussures Silvia et Pierre Donzé Sàrl pour le 1^{er} semestre 2020, soit au 30 juin 2020.

- b. La TVA due pour le 1^{er} semestre est décomptée et payée à mi-août. Indiquez l'écriture comptable et le montant pour la comptabilisation de la TVA, et pour le virement bancaire à l'AFC.

Doit	Avoir	Montant CHF

4. La mise en demeure d'une cliente, qui a acheté trois paires de chaussures sur facture au début de l'année, a été infructueuse. La créance doit être amortie conformément au justificatif ci-après.

Montant de la facture (TVA 7.7 % incluse)	CHF	826.00
Avance de frais OP (comptabilisée)	CHF	53.30
Montant final	CHF	<u>879.30</u>

5. Au moment du bouclage, EUR 550.00 se trouve dans la caisse de la boutique. Déterminez la valeur maximale en CHF de ce montant pouvant être porté au bilan. Pour la conversion se référer au tableau des cours de change annexé.